

Type Diplôme : Licence & Double Licence 3ème année

| | | |
|----------------------|----------------------------------------------------------|--|
| Type diplôme | Licence | |
| COMPOSANTE | Portail_EG | |
| MENTION | Economie Gestion | |
| CODE DIPLOME | ILERH3 | |
| Régime d'inscription | Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation | |

Parcours Type en L3

| | | |
|---------------|------------------------------------------------|-------------------|
| Parcours Type | Economie et Management des Ressources Humaines | |
| | Heures Maquette | Heures Valorisées |
| | 860 | 840 |

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECUE.

Obtention du Semestre

Chaque semestre de la licence est validé dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au cours de chaque semestre, il y a compensation entre les UE.

Obtention de l'Année

Chaque année de licence est obtenue dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Il y a compensation entre les deux semestres pour obtenir l'année.

Note éliminatoire/ Note seuil

10/20 au mémoire

REDOUBLEMENT

Non sauf avis contraire de la commission pédagogique

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

